



Profession de foi CGT Finances Publiques DISI OUEST

Elections CAPL 20 octobre 2011

Le 20 octobre, auront lieu les premières élections professionnelles de la DGFIP. Vous élirez vos représentants en CAP locale.

Dans cette instance, seront discutées : les affectations locales entre les deux ESI nantais (en attendant des précisions sur l'intégration des CID 2ème vague), les temps partiels refusés, les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement en cas de refus,

La fusion de la DGI et de la DGCP a été imposée par le Président de la République comme emblème de la RGPP. La CGT n'a pas cautionné ce diktat comme le regroupement des établissements informatiques en une structure inter-régionale. Elle œuvre donc au quotidien pour que les droits et garanties des agents soient préservés et améliorés.

Dans le cadre des premières élections communes de la DGFIP, la CGT a la volonté d'être au plus près de la réalité quotidienne de tous les agents.

Pour cela, les candidats de la CGT sont :

- des collègues représentatifs des différentes missions de la DISI Ouest ;
- des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestions des deux filières ;
- de nouveaux militants motivés pour intégrer nos équipes.

POUR UNE DEFENSE ACTIVE DE VOS DROITS VOTEZ CGT !

La fusion des corps intervenue le 1^{er} septembre 2011 conduira à des promotions unifiées pour l'ensemble des agents dès 2012 sur la base de nouvelles règles établies nationalement.

Les **tableaux d'avancement** de grade au sein des catégories C et B s'effectueront sur la base d'une liste nationale, principalement en fonction de l'ancienneté administrative.

Les élus de la CGT s'attachent en permanence à conjuguer la défense individuelle et le respect des garanties collectives. Les revendications doivent servir de support à la défense concrète des situations individuelles.

Ainsi, on ne peut aborder les mutations sans faire référence aux emplois, on ne peut traiter de la notation sans évoquer les conditions d'exercice de l'activité professionnelle, on ne peut examiner les promotions sans aborder l'égalité des conditions de sélection et les moyens budgétaires affectés à celles-ci.

Nos élus ont le souci constant de défendre et d'améliorer les règles de gestion. Cela est particulièrement important dans cette période où sont mises en place des nouvelles modalités de gestion des personnels.

La CGT revendique :

- une **carrière linéaire** revalorisée avec un grade unique.
- et dans l'immédiat le passage automatique au grade supérieur dans les conditions statutaires.

Les promotions par **liste d'aptitude** 2012 s'effectueront sur une liste nationale unique.

La CGT revendique la suppression des listes d'aptitude, au motif de critères de sélection trop subjectifs, et son remplacement par un examen professionnel.

Un nouveau dispositif d'évaluation / notation sera instauré en 2013, pour l'application du décret fonction publique du 28 juillet 2010.

Dans ce cadre, la CGT revendique le maintien d'une notation chiffrée, déconnectée de l'avancement, répondant à des critères objectifs pour apprécier la valeur professionnelle des agents **et constituant une garantie contre l'arbitraire.**

La CGT dénonce tout système d'évaluation / notation qui conduirait à l'instauration d'une part de rémunération au mérite.

Pour les **mutations**, le nouveau dispositif arrêté ne sera mis en place que progressivement, avec maintien de l'essentiel des règles actuelles par filière pour 2012 et 2013.

Dans ce contexte, la CGT revendique des règles de mutations transparentes, équitables et fondées sur des critères objectifs et lisibles par les agents, quelle que soit leur filière d'origine.

Le rôle des CAP locales doit être confirmé, voire renforcé. Cela implique la connaissance précise des vacances d'emplois avec les incidences du temps partiel et que la CAPL étudie systématiquement les mouvements locaux après mouvement national sur la base de critères connus et fixés contradictoirement avec la direction locale.

La CGT Finances Publiques DISI OUEST inscrit son action dans le cadre de la défense des intérêts de l'ensemble des salariés et des principes fondateurs du syndicalisme. Elle poursuit son travail d'élaboration de revendications alternatives et considère comme essentiel d'associer les personnels à la construction de choix nouveaux.

Dans cette logique, nous vous appelons à soutenir notre démarche en votant massivement pour nos candidats.

LES CANDIDATS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE LA DISI OUEST

CAPL N°1	CAPL N°2	CAPL N°3
INSPECTEUR	CONTROLEUR PRINCIPAL	AAPFP 1^{ère} CLASSE
Kergroac'h Yvic - DI Nantes Hoffman Camille - CSI Nantes Desbiens Olivier - DI Tours Noël Thomas - DI Rennes	Pruvost Laurent - DI Rennes Luquet Catherine - CSI Nantes Belanger Martine - DI Tours Baltet Jean-Luc - DI Tours	Aimée Marie-José - DI Tours David Martine - CSI Nantes Renaud Marie-Christine - DI Nantes Vagner Pascal - DI Rennes
	CONTROLEUR 1^{ère} CLASSE Détoc Jean-Yves - DI Rennes Berthelot Marie-Claire - DI Tours Berthet Alain - DI Rennes Lemperièrè Yann - DI Rennes CONTROLEUR 2^{ème} CLASSE Azévédo Nathalie - DI Tours Tréguier Erwann - DI Rennes Raglie Bernadette - DI Tours Lecerf Joël - DI Rennes	

Voter pour la CGT, c'est choisir des militants déterminés à défendre les intérêts de l'ensemble des agents de la DISI !